

## **Dictionnaires kabyle-français : apprentissage et lemmatisation**

BRAHIM HAMEK<sup>1\*</sup>

<sup>1</sup>Université A. Mira de Bejaia/hamekbr@yahoo.fr

Date de soumission 27/12/2018 date d'acceptation 11/10/2020 date de publication 29/12/2020

### **RESUME :**

Deux types de dictionnaires sont à signaler dans la tradition lexicographique bilingue amazighe-français en général et kabyle-français en particulier ; les dictionnaires de mots, qui sont surtout des glossaires ou des lexiques, et les dictionnaires à thèmes. La macrostructure d'un dictionnaire est constituée par l'ensemble des items lexicaux ayant reçus le statut de lemme. Deux principaux dictionnaires sont à signaler dans la lexicographie bilingue kabyle : le *Dictionnaire de mots kabyle-français* du P. G. Huyghe et le *Dictionnaire kabyle-français* de J.-M. Dallet. Ainsi, cet article se propose d'analyser les apports et les problèmes de lemmatisation liés à la description lexicographique dans les macrostructures de ces deux dictionnaires kabyle-français et leurs conséquences sur l'utilisateur.

**Mots-clés:** Lexicographie, dictionnaire, lemmatisation, apprenant, kabyle.

---

\* - Auteur correspondant

## **Dictionaries Kabyle-French: learning and lemmatization**

### **ABSTRACT:**

Two types of dictionaries are to be noted in the bilingual Amazigh-French lexicographic tradition in general and Kabyle-French in particular; word dictionaries, which are mostly glossaries or lexicons, and thematic dictionaries. The macrostructure of a dictionary consists of all the lexical items that have been granted lemma status. Two major dictionaries are to be noted in the bilingual Kabyle lexicography: the *Kabyle-French word dictionary* of P. G. Huyghe and the *Kabyle-French dictionary* of J.-M. Dallet. Thus, this article proposes to analyze the contributions and problems of lemmatization related to the lexicographic description in the macrostructures of these two Kabyle-French dictionaries and their consequences on the user.

**Keywords:** Lexicography; dictionary; lemmatization; learner; Kabyle.

## **Introduction**

En classe, il est préférable d'écouter les explications de l'enseignant, de poser des questions et de ne recourir que dans des cas insolubles au dictionnaire. Cependant, le dictionnaire est quasi-présent dans l'apprentissage des langues et constitue l'un des principaux alliés de l'apprenant, mais aussi de l'enseignant. Le dictionnaire doit ordonner, classifier, expliquer, comparer, illustrer, graduer et exemplifier. Les dictionnaires de langues sont dans la plupart du temps destinés au grand public. L'accès au lemme, unité permettant d'atteindre les différentes informations, doit être simplifié et sans ambiguïtés.

L'entrée, unité de traitement d'un article de dictionnaire, se présente sous une forme canonique appelée lemme. L'existence de plusieurs formes fléchies et des variantes ne permet pas de les figurer toutes en adresses d'où le choix d'une forme qui va les représenter comme adresse ou lemme. Ce procédé est appelé lemmatisation. La macrostructure d'un dictionnaire est constituée par l'ensemble des items lexicaux ayant reçu le statut de lemme. Cependant un certain nombre d'unités lexicales, phraséologismes ou de dérivés peuvent être traités sous une même entrée. La détermination et l'agencement de ces lemmes peuvent être différents d'un dictionnaire à l'autre et peuvent constituer une difficulté pour l'usager dans la recherche du sens d'un mot donné.

Deux types de dictionnaires sont à signaler dans la tradition lexicographique bilingue amazighe-français en général et kabyle-français en particulier : les dictionnaires de mots, qui sont surtout des glossaires ou des lexiques, et les dictionnaires à thèmes. Les dictionnaires de mots sont ordonnés par ordre alphabétique des mots et les dictionnaires à thèmes sont ordonnés par ordre alphabétique des racines. Les dictionnaires à thèmes sont beaucoup plus difficiles à utiliser mais plus scientifiques que les dictionnaires de mots car ils permettent d'indiquer les relations lexico-sémantiques entre les lexèmes ; au contraire, les dictionnaires de mots surchargent certaines entrées de la nomenclature et laissent vide d'autres.

Les deux principaux dictionnaires dans la lexicographie bilingue kabyle sont le *Dictionnaire de mots kabyle-français* du Huyghe et le *Dictionnaire kabyle-français* de Dallet, *parler des At Mangellat*, qui, par l'intérêt qu'il a apporté à la lemmatisation, a fait une rupture et un saut qualitatif par rapport aux dictionnaires de mots.

Ainsi, cet article se propose d'analyser les apports et les problèmes de lemmatisation liés à la description lexicographique dans les macrostructures de ces deux dictionnaires et leurs conséquences sur l'utilisateur. Pour ce faire, nous allons analyser et comparer les macrostructures de ces deux principaux dictionnaires suivies à chaque fois par des propositions pour les rendre davantage accessibles aux apprenants.

## **Analyse et comparaison entre la macrostructure de Huyghe et celle de Dallet : apports, limites et propositions**

### **1-Le contenu**

La couverture lexicale des dictionnaires bilingues kabyles, particulièrement le Huyghe et le Dallet, est pratiquement liée à la vie quotidienne et traditionnelle de la Kabylie ; de la région d'At Mangellat pour le Dallet, de différentes régions pour le Huyghe (Ait-Âïssi, Bougie, Beni-Fraoucen, Beni-Menguellat, Beni-Ouadhia, Beni-Yenni, Djemâ-Sahrij, Iiril-Âli ...). Néanmoins le choix du lexique dans le Huyghe a été fait certainement d'une façon aléatoire et sporadique :

—dans certains cas les différentes formes d'un mot ont été indiquées, tel dans le terme *aggau* [*aggaw*] : neveu (p.18) et *aiau* [*ayaw*] : neveu (p.27), toutefois il n'existe aucun renvoi entre eux ;

—parfois des renvois sont indiqués entre deux mots identiques, tel dans *agla* (p.18) : possession [...] comme *aila* [*ayla*] ; *aila* [*ayla*] (p. 27) : possession [...] comme *agla* ;

—parfois des indications ont été données sur l'utilisation spécifique d'un mot avec renvoi de l'un vers l'autre (*abagus* (p.1) : ceinture (Bougie : pour *agus*) ; *agus* (p.20) : ceinture (à Bougie : *abagus*)) ;

—dans d'autres cas une seule forme est indiquée, tel dans *agi* : ce, cet, cette (p.18), *aiazi* [*ayazi*]/ *agazi* (p.27), *agsum* :

viande (p.19) où les autres formes respectives ne sont pas indiquées (*ayi /aki /aha...*, *agazu/ azagu, aksum*).

Les items macro-structurels de ces dictionnaires ont été choisis parmi les champs ou les héritages collectifs et traditionnels dont l'objectif et le souci de ces œuvres paraissent être surtout ceux de répondre au besoin de la colonisation française. De même l'objectif premier de ces dictionnaires n'a jamais été celui de travailler et de valoriser cette langue.

De nos jours, ces dictionnaires ont contribué à la sauvegarde et la réhabilitation d'une culture et d'une langue largement marginalisées, ce sont en même temps des outils pédagogiques et de recherches, surtout dans le cas du Dallet qui est fastueusement utilisé par différents chercheurs, enseignants et étudiants, comme outil pédagogique et comme corpus dans différentes recherches surtout universitaires. Dallet sans vouloir innover a su décrire avec finesse cette langue kabyle ancrée dans une tradition millénaire.

Comme outil pédagogique, ces dictionnaires décrivent un ensemble d'activités traditionnelles. Les exemples ainsi choisis illustrent la vie individuelle, familiale et sociale kabyles. En conséquence, les informations contenues dans ces dictionnaires, tout en apprenant le kabyle, permettront à l'utilisateur de se faufiler dans la culture traditionnelle kabyle. Pour un amazighophone, c'est un outil puissant de valorisation de soi, de situer son parler et d'accéder à un lexique plus large, qui deviendra

nécessairement pan-kabyle ou peut-être même pan-amazigh, par intégration de nouveaux mots au répertoire de son parler.

Cependant pour le dictionnaire de Huyghe, par ces inconsistances, et celui de Dallet, pour s'être restreint à la région d'At Mangellat, ne permettent pas d'accéder à la diversité et la richesse du kabyle. Des termes aussi courants que *awtem* (mâle) et *tawtemt* (femelle) ne sont pas pris en charge dans le Dallet.

Les Kabyles, de nos jours, sont plus portés vers la vie moderne que traditionnelle. Ces dictionnaires en se référant strictement à la vie traditionnelle et à des régions restreintes, tout en écartant complètement et certainement d'une façon volontaire la création lexicale et les néologismes, ont vu leurs portées amoindries. Ce que cherchent les usagers, principalement, dont souffre réellement tamazight et le kabyle en particulier, de nos jours, sont les termes qui puissent leur permettre de décrire la vie moderne, de réaliser leurs travaux, pour leurs épanouissements et leurs réussites dans leurs études, mais aussi dans leurs vies quotidiennes et professionnelles.

Les lexiques de ces dictionnaires sont plus ou moins spécifiques à certaines régions. Il y a la nécessité d'intégrer les autres mots usités dans les autres régions de la Kabylie, sans parler des autres dialectes amazighs et des mots nouveaux introduits à partir des autres parlers ou par des néologismes qu'ils soient usités aux niveaux des mass médias, à l'école et à l'université ou dans le cadre des recherches. En fin de compte, le

défi majeur d'un dictionnaire kabyle, aujourd'hui, est celui d'intégrer la modernité afin de permettre à l'apprenant d'être fructueux dans ses recherches et ses travaux, et en même temps permettre au kabyle d'accéder au rang de langue d'étude en lui offrant les lexiques nécessaires qui lui permettront de décrire aussi bien la modernité que la tradition.

## **2-Transcription et agencement des lemmes**

Les différentes transcriptions paraissent être à tendance phonétique. Ces différents dictionnaires se sont contentés de reproduire, dans la plupart des cas, exactement les sons des différents mots.

Les graphèmes utilisés dans ces dictionnaires sont dans la quasi-totalité des cas ceux du latin. Il apparaît ultérieurement que ces dictionnaires kabyles-français, principalement les dictionnaires de Huyghe et de Dallet, sont à la base de l'alphabet moderne kabyle à base latine. L'alphabet utilisé par Huyghe est remodelé, au niveau de l'attribution de certains graphèmes pour certains sons, dans le Dallet pour en constituer, à quelque exception près, l'alphabet moderne kabyle actuel qui s'utilise dans l'université et l'école algériennes.

Les règles qui ont servi à la transcription du kabyle dans le dictionnaire du Huyghe sont adoptées aussi par le Dallet et principalement dans la transcription moderne kabyle en allant de plus en plus vers la simplification et la réduction des réalisations régionales, donc du nombre de caractères. « Chaque son rendu



*Socles*

par un caractère unique. Le moins possible de signes conventionnels. Les signes conventionnels indispensables doivent produire invariablement le même effet dans quelque cas qu'ils soient employés. » (Huyghe, 1901, p. X)

Le triangle vocalique (*a, u, i*) et le schwa (*e*) sont utilisés à l'identique partout, cependant le Dallet a signalé la notation de la voyelle plus fermée (*ä*, ex. *amrär* : corde) au niveau de la liste des lettres à la page XXXII mais non prise en considération dans le corps du dictionnaire (page 513 : *amrar* : corde), ce qui ne pose d'ailleurs aucun problème puisque (*ä*) n'est pas distinctive. Le Huyghe, en utilisant les lettres (*a, u, i*) en tant que voyelles et consonnes et l'omission parfois, volontaire, de la voyelle (*a*) et du (*e*), a eu pour conséquence la confusion entre différents mots : *ârur* [*aerur* ou *erur*], *â't'ar* [*aee'ttar* ou *ee'ttar*], *ârus* [*erus* ou *aearus* ou *aerus*] ; la distinction entre (*a, i, u*) comme voyelles et (*ε, y, w*) comme consonnes et la transcription du (*e*) selon les règles de son apparition, préconisées dans le Dallet, ont apporté plus de clarté aux différents mots.

Il est à remarquer que l'alphabet kabyle actuel coïncide avec les lettres des racines utilisées pour ordonner les différents mots, indiquées en majuscule dans le dictionnaire de Dallet avec passage de (*Ç*) à (*Č*) et l'intégration de la lettre (*Ǧ*) représentée dans le Dallet par (*j*). Les autres lettres, étant des réalisations secondaires parfois régionales, ont été écartées : *ä, b, bw, c, d, gw, ġ, ġw, j, kw, k, kw, l, š, šš, t, t, z, z*.

Pour la transcription de [r] et [s], les avis sont partagés entre ceux qui sont pour les transcrire automatiquement (exemple le Dallet) et ceux qui sont pour transcrire uniquement l'emphatique [ṣ] et pas [r] (exemple le Huyghe : *ś* [ṣ]) ... Par la suite la solution qui a prévalu est celle de souscrire uniquement le point dans le cas des paires minimales qu'il faut déterminer et les prendre en charge dans le cadre de dictionnaires. De même seules les emphatiques réelles [ḍ, ṭ, ṣ] ont été maintenues dans la transcription kabyle actuelle, les autres [ç, j, l] utilisées dans le Dallet, étant marginales, ne se distinguent plus à l'écrit de leurs homologues simples, le point souscrit a été élagué, par ailleurs le Huyghe ne les a pas pris en considération.

Au niveau de Huyghe, mais aussi de Dallet, le problème des lettres tendues non grammaticales n'est pas tout à fait pris en considération. Le Dallet les transcrit selon la prononciation des At Mangellat. Cela peut être résolu au cas par cas en se référant à la racine diachronique ou par convention. Ex. *akka*<*anka*, *mačči*<*macci*<*manci*, *akk*<*irkel*... et les dictionnaires doivent avoir le rôle de stabiliser leurs écritures.

Pour le Huyghe : « Les lettres *ḅ*, *g̣*, *ḳ*, n'étant que des altérations de *b*, *g*, *k*, n'ont pas fait l'objet d'une rubrique spéciale dans le dictionnaire »(Huyghe, 1901, p. XIII), mais aussi les lettres *ḍ* et *ṭ* par rapport à *d* et *t*. Dans plusieurs cas les spirantes (*ḅ*, *g̣*, *ḳ*, *ḍ*, *ṭ*) ne sont pas indiquées, tel dans : *adṛaṛ* (rocher, pierre), *adṛum* (groupement de familles), *agellid* (roi),

*Socles*

*akli* (esclave), *tam'art* (vieille). Le (*b*) est indiqué seulement lorsque le (*b* spirant) devient emphatique, tel dans : *abreiruc* (diablotin, être fantastique). Le Dallet a systématiquement indiqué les spirantes (sans signe diacritique), et un point au-dessus pour les occlusives, ce qui est tout à fait l'inverse du Huyghe : le kabyle, étant un dialecte spirant, a tendance à utiliser davantage les sons spirants que les sons occlusifs, ainsi le recours aux signes diacritiques sera amoindri. Toutefois il n'y a pas nécessité de distinguer à l'écrit ces spirantes de leurs homologues occlusives dans le cadre du pan-kabyle ou d'une langue tamazight, d'où d'ailleurs les différentes recommandations, depuis *tajerrumt* de Mammeri à nos jours, de les transcrire avec le même caractère (spirante = occlusive).

La vélaire est indiquée par rajout d'un (*u*) dans le Huyghe (*aǧui*, *aguar*, *aguaie*, *akui*, *irkull*, *ta'ruct*, *ugri/guri* [*g°ri*] : rester en arrière, *ugg/eggu* [*egg°*] : pétrir, *ubb* [*ebb°*] (cuire) mais *ibbua* [*ibb°a*] : il est cuit...). D'une part, l'incertitude plane au niveau de l'écriture de la vélaire, devant ou derrière la consonne. D'autre part, cela peut supposer qu'il est composé de deux sons et créer des confusions, tel dans : *irkull* [*irk°el* ou *irkul*], *ta'ruct* [*tay°ect* ou *tayuct*]. Pour résoudre ce problème le Dallet note la vélarisation par un (*w*) en exposant. Par la suite il sera remplacé par un petit rond en exposant. Finalement, vu sa spécificité régionale et la bivalence parfois de sa prononciation (*aqbayli* ou

*aq°bayli* : Kabyle, *aqrab* ou *aq°rab* : cartable), sa notation est supprimée dans la transcription kabyle actuelle.

Les sifflantes occlusives [ʃ, ʦ, ʒ, ʝ, ʞ] notées dans le Dallet sont spécifiques à certains parlers et, dans la plupart des cas, elles correspondent à leurs homologues tendues. D'ailleurs le Huyghe note uniquement le [ʦ] par (ʦ) ; de ce fait la cédille a été omise dans l'alphabet kabyle actuel. Au contraire les chuintantes occlusives [č, ġ] notées dans le Dallet par (ç, j), le Huyghe a noté uniquement le [č] par deux lettres (tc), se retrouvent à travers tous les dialectes amazighs, cela a milité en faveur de leurs intégrations dans l'alphabet kabyle actuel. Cependant leurs intégrations ne sont pas sans conséquence, puisqu'il faut gérer la transcription de certains mots ayant deux prononciations, entre [j] et [ġ] et entre [c] et [č]. Du point de vue diachronique, l'opposition se fait entre les simples [c, j] et les tendues [čč, ġġ], ainsi on peut préconiser la solution suivante, on écrira : *acamar* [acamar, ačamar], *ajadermi* [ajadermi, aġadarmi], *imeččed* [imeččed, imecced], *eġġ* [eġġ, ejj] ...

L'ordre préconisé par le Dallet est globalement le suivant : A B C Ç(Č) D Ď E F G H Ĥ I J Ĵ(Ĝ) K L M N Ÿ Q R Ŗ S Š T Ţ U W X Y Z Ž Ę (entre parenthèses les graphèmes utilisés actuellement à la place de ceux de Dallet). L'ordre prôné par le Dallet est très judicieux puisqu'il permet en même temps de conserver l'ordre de l'alphabet latin tout en insérant les graphèmes représentant les sons spécifiques au kabyle par

*Socles*

rajout de signes diacritiques, à l'exception de  $\mathcal{Y}$  et  $\mathcal{E}$  dont il aurait été, peut-être, mieux qu'ils découlent respectivement de  $\mathcal{Q}$  et  $\mathcal{A}$  par rajout d'un signe diacritique, ce qui aurait pour conséquence de rapprocher les mots d'une même racine du point de vue synchronique et diachronique. Respectivement  $\mathcal{C}<\mathcal{C}$ ,  $\mathcal{D}<\mathcal{D}$ ,  $\mathcal{H}<\mathcal{H}$ ,  $\mathcal{J}<\mathcal{J}$ ,  $\mathcal{R}<\mathcal{R}$ ,  $\mathcal{S}<\mathcal{S}$ ,  $\mathcal{T}<\mathcal{T}$ ,  $\mathcal{Z}<\mathcal{Z}$ . Cette manière de faire peut nous permettre aussi, à des fins de simplification et de cohérence, mettre sous une même entrée les graphèmes dont l'un des sons est le résultat de l'évolution de l'autre, exemple mettre sous la même entrée  $J$  et  $\mathcal{J}$  [ $\check{G}$ ] ou comme d'ailleurs l'a fait le Dallet pour le  $R$  et  $\mathcal{R}$ ,  $Z$  et  $\mathcal{Z}$ ...

Les transcriptions préconisées dans le Huyghe et le Dallet, quoi qu'elles soient à la base de l'alphabet kabyle actuel, posent énormément de problèmes aux usagers de ces dictionnaires d'où la nécessité de les reprendre et de les actualiser en respectant les règles régissant l'orthographe kabyle actuelle tout en apportant des améliorations au niveau de l'agencement de l'alphabet.

**3-La lemmatisation**

Dans les dictionnaires de mots, les lexèmes sont présentés sous toutes leurs formes, en intégrant aussi bien l'affixe et le thème, puis ordonnés par ordre alphabétique. Chaque item lexical est présenté comme un lemme séparé. Les mots sont représentés avec leurs structures internes complexes. Cela ne permet pas de repérer les éléments constitutifs qui sont nécessaires pour la compréhension mais aussi pour déterminer les relations

lexicales, morphosyntaxiques et sémantiques qu'ils peuvent entretenir entre eux. Certaines entrées sont surchargées au détriment des autres. Les mots unis par des liens sémantiques se voient disperser les uns des autres. C'est le cas du *Dictionnaire kabyle-français*, deuxième édition, du Père G. HUYGHE édité en 1901, Paris, Imprimerie Nationale.

Dans le Huyghe, les lemmes sont écrits selon leurs prononciations hors contexte, donc pris isolément à l'état libre. De ce fait, certaines entrées sont chargées par rapport aux autres, telle est le cas de l'entrée en (*a*) et en (*t*).

Tableau représentant les entrées dans le Huyghe.

entrée en	nombre	entrée en	nombre	entrée en	nombre	entrée en	nombre
a	2052	f	209	l	131	t	1324
â	309	g	68	m	409	î	9
b	278	h	45	n	248	ţ	71
c	276	ĥ	278	q	193	ţ	41
d	147	ĥ	181	r	179	u	248
đ	22	i	369	ř	120	z	151
đ	60	j	134	s	468	ż	15
e	109	k	166	ś	86		

De même que les mots appartenant à une même famille lexicale se voient disperser les uns des autres d'où la dislocation des relations lexicales et sémantiques nécessaires à la compréhension des différents mots, tel dans le cas des mots issus de la racine (*fr*) : *asefru* se retrouve à la page 65, *feru/sefru* à la page 147, *tifrat* à la page 320.

*Socles*

Le Huyghe intègre les dérivés verbaux dans le corps de l'article du verbe simple pour réduire le nombre d'entrées d'une part mais aussi pour montrer les liens qu'il y a entre le verbe simple et ces dérivés du point de vue morphosémantique, tel dans le verbe simple *feru* et son factitif *sefru*. Exemple :

*asefru*, pl. *isefra*, s.m. poésie chanté, devinette (page : 65) ;

*feru* [*fru*], verbe, deviner [...] *sefru*... (page : 147) ;

*tifrat*, sans pl., subs. Paix, concorde (page : 320).

Les emprunts à l'arabe voient leurs articles (*le*) ou (*el*) retranchés dans le classement des différents lemmes. Les mots commençant par (*aâ*— [*aε*—]) sont classés sous la lettre (*â*), la voyelle (*a*) a été retranchée.

Le Huyghe, pour parer aux inconvénients qu'il y aurait à classer tous les verbes de la forme EC1C2VC3 et EC1C2V sous (*E*), a supprimé cette voyelle à l'initial de ces verbes ; cependant, il a introduit par convention un schwa après la première lettre, C1EC2VC3 et C1EC2V, pour les verbes afin de les distinguer des substantifs empruntés à l'arabe auxquels il a retranché le (*le*) ou (*el*) (ex. *hna*<*lehna*). Exemples : *fehem*, verbe, comprendre ... (p. 144) et *hna*, sans pl., paix ... (p. 157).

De même les emprunts à l'arabe dont la première lettre est tendue, de la forme ECC— (ex. *eddhan*, *edduh'*), sont réduits et classés sous la forme C—.Exemples : *dhan*, sans pl., beurre fondu salé... (p. 125) et *duh'*, pl. *duah'*, berceau (p. 127).

Les solutions proposées par le Huyghe pour un dictionnaire de mots compliquent inutilement la recherche, pour un usager donné, et elles sont, dans la plupart du temps, caduques vu la transcription actuelle du kabyle. Dans l'écriture kabyle actuelle, l'écriture du schwa à l'initial d'un mot est maintenue seulement pour les monosyllabiques. Il sera incontestablement, plus sensé, de ne pas prendre en charge la voyelle initiale et l'indice du féminin dans les entrées ; cette action simple et automatique ne demande pas un effort d'abstraction de la part de l'apprenant et, en même temps, elle permet de rapprocher les différents mots de la même racine et réduit la surcharge de certaines entrées.

Il m'apparaît aussi qu'il vaut mieux favoriser la facilité de la recherche, dans le dictionnaire de mots, et de considérer ainsi les dérivés comme des mots à part entière. Ex. *sefru*, *msefru*, *myefru*, *ttwafru* ... doivent constituer des entrées à part entière.

Pour les emprunts non-amazighisés lorsqu'ils gardent la forme arabe en (*l*), cette lettre doit être considérée comme partie prenante du mot, car dénudé du (*l*) ces mots n'ont plus de sens en kabyle, ôter cette lettre dans le dictionnaire de mots compliquera inutilement la recherche.

Vu la dispersion des mots appartenant à une même famille lexico-sémantique, le système de renvoi doit être efficace et sans réserve pour permettre à l'usager de circuler à l'intérieur du dictionnaire dans le cadre d'une même famille lexico-sémantique. Il est plus adéquat, qu'en fin de chaque article,



d'indiquer les relations morphosémantiques que ce mot entretient avec les autres mots de sa famille. De même qu'il est nécessaire de standardiser les morphèmes dérivationnels.

Dans les dictionnaires à thèmes, les unités lexicales sont lemmatisées sous leurs thèmes dénudés de leurs affixes, puis ordonnés par ordre alphabétique de leurs racines. La structure interne du mot est décortiquée, ce qui permet d'apercevoir avec clarté les relations qu'entretiennent les constituants du mot entre eux. Les mots unis par des liens morphosémantiques se voient regrouper sous une même racine. Les racines tout en étant des outils indispensables à la classification des entrées lexicales dans les dictionnaires amazighs, leur portée sémantique n'est pas pertinente pour la sélection des entrées lexicales.

C'est le cas du Dallet, tel dans les mots *rruggez*, *tiruggza*, *argaz*, *targazt*, *abergaz*, *tabergazt*, qui sont liés par des liens morphosémantiques, sont classés sous la même racine (*RGZ*), page 714-715. Globalement le Dallet, ordonné par ordre alphabétique des racines, permet :

- de donner un aperçu sans équivoque en ce qui concerne la formation des mots, telle la formation des dérivés (*ɤwissen* et *myussan*) à partir de (*issin*) ;

- de dévoiler les relations lexicaux-sémantiques entre les mots, telles les relations morphosémantiques entre (*rruggez*, *tiruggza*, *argaz*, *targazt*, *abergaz*, *tabergazt*) ;

– d'éviter à maintes reprises la répétition et les renvois étant donné que les différents mots appartenant au même champ morphosémantique sont regroupés sous la même racine ;

– de divulguer les possibilités de créations lexicales, telle la possibilité de création du verbe (*sissen* (s- (factitif) + *issin* : connaître) : faire connaître, présenter) ;

– d'exposer la place et la valeur qu'occupe chaque mot ou racine dans la langue, de distinguer les racines surexploitées des racines sous-exploitées ; par exemple la racine morphosémantique (*F*) a donnée uniquement un seul mot (*tafat*), ainsi cette racine est sous-exploitée, de ce fait elle offre des possibilités d'exploitation dans la création d'autres mots pour les sens dont le kabyle a besoin, soit par recours à d'autres dialectes soit par la création des néologismes.

Cependant, la racine en tant qu'unité morphosémantique pose énormément de problème. Ce choix lexicographique, dont les lemmes ou unités de traitement du dictionnaire sont présentés alphabétiquement sous leurs racines, est pourtant problématique dans certains cas, tel dans le traitement des affixes expressifs, dont les relations sémantiques sont quasi-immédiates, mais ne sont plus productifs. Si dans le cas de la préfixation et de la suffixation le schème de péjoration est tout à fait percevable, tel entre *tameṭṭut* (femme, épouse) et *ameṭṭuḥ* (hommasse ; femme à manières masculines (péjoratif)), le suffixe (*h*) indique la péjoration ; il en n'est pas de même, par exemple, entre *arkah*

*Socles*

(mauvais homme), *tarkaht* (mauvaise femme) et *argaz* (homme), dû à l'altération de la racine, dans ce cas un renvoi doit être préconisé.

Dans le cas des redoublements d'une ou plusieurs consonnes ou syllabes une solution intermédiaire a été préconisée, celle de ne pas prendre en considération les consonnes doubles dans la racine, ce qui permet de les rassembler sous une même racine lexico-sémantique, tel dans : *tamurt* (pays), *tamermurt* (mauvais pays). *fri* (déchirer, ouvrir des boyaux, des tripes pour les nettoyer, agrandir un trou, déchirer (boutonniers...), abîmer, détériorer) ; *fruri* (être égrené, émietté, très abîmé, très détérioré). Mais aussi entre la forme simple du verbe et son intensif, entre (*bdu* : commencer) et (*beddu*) par exemple. Cependant dans le cas de : *yli* (tomber) et *qluli* (dégringoler), cette action n'est pas suffisante, il y a nécessité de rapprocher dans le cadre de l'ordre alphabétique (*y*) de (*q*) ou tout simplement de considérer (*y*) et (*q*) sous une même entrée.

*bu* ; masc. sg. (Fém. sg. : *m* ; masc. pl. : *at* ; fém. pl. : *sut*.) (qui a, l'homme à, celui de.) Cet élément rentre dans la composition de plusieurs mots. Dans le cas du sens concret, ex. : *bu thila* (rusé), on peut avoir un féminin : *m thila* (rusée), ou le pluriel : *at thila* (rusés), *sut thila* (rusées). Dans le sens figuré, cela n'est pas toujours possible : *b uqerru* (entêté, ayant une grande tête, ayant une tête) ; *m uqerru* (entêtée, ayant une grande tête, ayant une tête) ; *at uqerru* / *sut uqerru* (ayant une

tête ou une grande tête) ; ainsi le sens figuré n'est plus assuré au pluriel. Parfois les mots composés en (bu) sont devenus de véritables lexèmes, tels : *tabuzeggayt* (mot composé = *bu* + *azeggay*) classé sous la racine (*bzgy*) ; *buzelluf/ abuzelluf* (mot composé = *bu* + *azelluf*) classé sous la racine (*bzlf*), le (*b*) est une partie prenante de la racine. Cependant lorsqu'il ne forme pas un véritable lexème, ils sont classés sous la racine du deuxième lexème : *bu thanut* (*m thanut...*) classé à l'entrée de (*tahanut*), *bu yiles* (*m yiles...*) classé à l'entrée de (*iles*). Dans les mots composés en (*bu*), le Dallet diffère du Huyghe des traitements réservés aux différents mots ; tout d'abord dans plusieurs cas le Huyghe considère ces mots comme des composés synaptiques d'où d'ailleurs leurs transcriptions : *bu-berrak* (cauchemar), *bu-ngaf* (asthme, catarrhe, poitrine), *bu-ruru* (chouette, hibou), *bu-tisas* (courageux) et ils sont classés sous la vedette (*bu*) ; alors que le Dallet considère ces mots comme des composés proprement dit : *buberrak* (*brk*), *buneggaf/ abuneggaf* (*bngf*) à l'exception de : *bu tissas* (*s*)...

Dans le Dallet, les composés synaptiques sont classés sous l'un des lexèmes le composant, cependant rien ne justifie cela, exemple rien ne s'oppose à ce que (*adRAR-ufud* : tibia) ne soit pas une vedette alors qu'il est traité sous (*adRAR*) dans le Dallet ; s'il y a une symbolique au niveau de la création de (*adRAR-ufud* : tibia) à partir de (*adRAR* : montagne), rien ne lie sémantiquement ces deux termes.

De plus, les lemmes peuvent subir un traitement polysémique ou homonymique. « Quand deux termes sont graphiquement (parfois phoniquement) semblables avec différence de signifié, on parle d'homonymie : homonymie graphique entre chef (vieux mot pour (tête)) et chef (celui qui commande), homonymie phonique entre seau, sceau et sot. Quand deux termes sont suffisamment proches pour qu'on hésite à leur appliquer un traitement homonymique, on parlera de polysémie : fer dans minerais de fer et dans fer à repasser peut être traité comme cas d'homonymie justifiant deux entrées de dictionnaire, ou comme cas de polysémie à l'intérieur d'une entrée unique. » (Dubois et al, 1999 : 280) Certains mots sont traités différemment selon les dictionnaires, ainsi ils peuvent être traités comme des homonymes sous deux ou plusieurs entrées ou traiter les différents sens sous une seule entrée. Exemple, le Dallet et le Huyghe traitent *azal* (valeur) et *azal* (clarté du jour, pleine chaleur) comme des homonymes sous deux entrées. Le traitement homonymique a été réservé aussi au cas où l'entrée est définie par la forme graphique *as* (arriver, venir) est distinct de *ass* (jour, journée). Cependant les sens du mot *afus* (main, membre antérieur, manche (de vêtement, d'outil), poignée (contenance), aide) sont regroupés sous une seule vedette.

Ainsi l'utilisation des dictionnaires à racines est subordonnée à une connaissance de la morphologie nominale et verbale. Les usagers doivent avoir au minimum une certaine connaissance

sur la racine et les altérations qu'elle peut subir, sur le thème (nominal et verbal) et sur l'affixation. Cela complique la recherche pour les apprenants qui ne sont pas initiés à la linguistique amazighe ; et parfois même pour un apprenant averti, il doit procéder par élimination pour retrouver un mot (cas des lettres *m, s, n* ... qui peuvent appartenir à la racine ou avoir le rôle de morphèmes et être éliminées de la racine.

### **Conclusion**

Quelles que soient les valeurs scientifiques et fonctionnelles qu'on peut attribuer aux dictionnaires à racines, ils restent toutefois l'apanage des plus érudits. Avant toute chose le dictionnaire est un outil pédagogique. L'organisation de la macrostructure doit être aussi simple que possible afin de garantir à l'utilisateur de trouver des réponses, aussi rapide que possible, à ces questions. Ainsi, le Dallet même s'il reste le meilleur dictionnaire kabyle-français, il demeurera toujours d'utilisation difficile pour les non-initiés à la linguistique. Le système de renvois doit être généralisé surtout dans le cas des racines ayant subies des altérations au niveau des différents mots. De même la transcription utilisée et son ancrage régionale et traditionnel ne sont plus d'actualité aujourd'hui vu l'introduction de tamazight à l'école et l'élargissement de son champ d'intérêt, d'où la nécessité de le réécrire, le réorganiser et le compléter ; idem pour le Huyghe.

De plus, la tradition de l'école algérienne prône pour des dictionnaires à mots. La langue française, en tant que composante dans l'éducation nationale et dans la société, a introduit des dictionnaires à mots auxquels les usagers se sont habitués et familiarisés, et que les Amazighes, initiés tôt à la langue française, et tamazight sont tributaires de cette démarche dans leurs développements du moins pour le moment. Si l'on adopte uniquement les dictionnaires à racines pour tamazight, l'utilisateur aura tendance à se perdre à cause, d'une part, de l'existence d'une tradition lexicographique dominée par un système de lemmatisation du mot et, d'autre part, à cause de la difficulté qu'il y a à utiliser les dictionnaires à racines.

En lexicographie, le dictionnariste est soumis à des règles dictées par l'éditeur, tel le nombre de pages à ne pas dépasser, cela l'oblige à faire des choix dans la confection d'un dictionnaire qu'il soit exhaustif ou réduit. Les solutions aussi soient-elles différentes sont toutes acceptables puisque les dictionnaires ont des cibles tracées d'avance. Ainsi le dictionnaire de mots à tendance à augmenter le nombre de pages, delà sa portée est limitée, mais dont l'accès à l'information ne pose pas de problèmes à condition de s'y mettre, peut se spécialiser pour l'usage quotidien; pour des besoins plus scientifiques ou pour ceux voulant des informations spécifiques, le dictionnaire à racines est le choix le plus adéquat. Ainsi, dans l'état actuel de tamazight, les deux types de

dictionnaires se valent, le dictionnaire de mots afin de faciliter aux apprenants l'accès et la recherche de mots dans un dico surtout de type scolaire et ceux destinés au grand public ; le dictionnaire à racines sera un instrument puissant pour le public averti et les chercheurs.

### **Bibliographie**

DALLET J-M., 1982, *Dictionnaire kabyle-français, Parler des At Mangellat Algérie*, Paris, Sélaf.

DUBOIS J. et al, 1999, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas/HER.

HUYGHE P-G., 1901, *Dictionnaire kabyle-français, 2ème édition*, Paris, Imprimerie nationale.